

Exemples d'indicateurs disponibles

Progression géographique de la colonisation par *Aedes Albopictus*

Source : EID Méditerranée

Nombre de cas confirmés importés de dengue, chikungunya, zika

Source : Cellule de l'Institut de veille sanitaire en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse (Cire Sud)

Ce que peuvent faire les collectivités pour contribuer aux objectifs du PRSE*

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre des stratégies intersectorielles locales de lutte contre les vecteurs de maladies transmissibles (action 27 du PNSE3) ;
- ▶ Prévenir la formation de gîtes larvaires dans les aménagements urbains ;
- ▶ Eduquer la population générale sur les risques vectoriels liés à *Aedes Albopictus* et accroître le niveau de connaissance des moyens de prévention pour renforcer sa compétence et sa mobilisation dans la lutte anti-vectorielle ;
- ▶ Sensibiliser les publics relais sur les risques vectoriels.

* Les exemples d'actions proposés relèvent des orientations du PRSE 3. Ils ne sont pas exhaustifs et ne constituent pas un rappel des obligations réglementaires des collectivités.

Exemple d'action menée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prévention et sensibilisation contre la prolifération de la dengue et du chikungunya - Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Val de Banquière (SIVOM Val de Banquière), 2015

Outre le besoin identifié au niveau régional, l'action répond à plusieurs plaintes remontées par les agents communaux dans le cadre de l'exercice de leurs missions, mais également des administrés parents d'enfants fréquentant les différents établissements communaux et intercommunaux (écoles, établissements multi accueil...). Les objectifs de cette action étaient de lutter contre la prolifération du moustique tigre et plus spécifiquement de :

- ▶ Relayer auprès des administrés et des agents communaux et intercommunaux l'ensemble des actions de prévention/sensibilisation mises en place par le Conseil départemental ainsi que les gestes simples limitant les gîtes larvaires ;
- ▶ Prévenir pendant la saison estivale et mesurer le risque d'apparition sur les sites communaux ou intercommunaux par la mise en place de pièges à moustiques sur les sites évalués sensibles.

Des réunions d'information collective sur les gestes éco-citoyens et les risques possibles liés aux *Aedes Albopictus* ont été mises en place auprès des agents communaux et des administrés, dans les 12 communes du territoire (2 réunions / actions d'information par mois).

Des opérations de traitement larvicide des établissements communaux et intercommunaux ont été réalisées et des pièges à moustiques ont été mis en place sur quatre sites évalués sensibles : le complexe mairie / école du Plan / crèche de La Grenouillère, l'école Félix Colomas et le cimetière à Saint André de La Roche ; la crèche Les Ptits Bouts à Colomars. Les pièges ont été protégés par un dispositif fabriqué par les Services Techniques du SIVoM, ayant pour but de capturer des individus adultes, permettant d'élaborer un comptage pour vérifier la sensibilité des sites.

Pour en savoir plus :

www.oscarsante.org/national/actions/oscars_detail_fiche.php?ref=30124&titre=prevention-et-sensibilisation-contre-la-proliferation-de-la-dengue-et-du-chikungunya